



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie de gynécologues médicaux

Question écrite n° 16717

Texte de la question

M. Carlos Martens Bilongo attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation particulièrement préoccupante de la gynécologie médicale en France. Alerté par l'association du Comité de défense de la gynécologie médicale (CDGM), il souhaite relayer les inquiétudes exprimées par les professionnels et les patientes face à une dégradation continue de l'accès aux soins gynécologiques spécialisés. Le CDGM a déjà saisi Mme la ministre en février 2026 afin d'être reçu et d'échanger sur l'avenir de cette spécialité médicale essentielle à la santé des femmes. À ce jour, cette demande serait restée sans réponse. M. le député souhaite donc appuyer cette demande de rendez-vous, au regard de l'urgence de la situation. Alors que la formation des gynécologues médicaux avait été interrompue pendant dix-sept ans, de 1984 à 2003, la reprise de la formation a permis de former ou de mettre en formation environ 1 100 nouveaux gynécologues médicaux entre 2003 et 2025. Le nombre de postes d'internes était ainsi passé de 20 en 2003 à 91 en 2023. Pourtant, depuis 2023, une baisse inquiétante est constatée : 91 postes étaient ouverts en 2023, contre 79 en 2024 puis 80 en 2025. Cette diminution intervient dans un contexte déjà marqué par une pénurie importante de professionnels. Le nombre de gynécologues médicaux en exercice est passé de près de 1 945 en 2007 à moins de 867 en 2025. En 2025, la densité moyenne n'était plus que de 2,20 gynécologues médicaux pour 100 000 femmes de plus de 15 ans, alors même que près de 34 millions de femmes sont en âge de consulter en France. Dix départements ne comptaient même aucun gynécologue médical en exercice en 2025. Cette situation nationale est d'autant plus préoccupante dans le Val-d'Oise, département dont M. le député est élu. La densité moyenne de gynécologues médicaux y a fortement diminué entre 2010 et 2025, passant de 3,1 à 1,6 gynécologues médicaux pour 100 000 femmes de plus de 15 ans. Le département comptait 14 gynécologues médicaux en exercice en 2010, contre seulement 8 en 2025. Cette évolution est particulièrement alarmante dans un territoire qui constitue le deuxième département le plus jeune de France et où la population féminine de plus de 15 ans est supérieure à la population masculine du même âge. D'un côté, l'offre de soins spécialisés se réduit ; de l'autre, les besoins demeurent forts, aussi bien pour les jeunes femmes ayant besoin d'un suivi gynécologique régulier, de prévention et de dépistage, que pour les femmes plus âgées qui peinent à retrouver un spécialiste après le départ à la retraite de leur gynécologue médical. La difficulté croissante à obtenir une consultation entraîne des conséquences lourdes : allongement des délais de rendez-vous, retards de diagnostic, suivi après cancer de plus en plus difficile, progression des infections sexuellement transmissibles, renoncement au suivi et aux soins. Chaque femme devrait pourtant pouvoir accéder, sur l'ensemble du territoire, à un suivi adapté auprès d'un spécialiste de gynécologie médicale, avec des soins correspondant à son état de santé et aux avancées permises par le progrès scientifique. Or un nombre croissant de femmes en sont aujourd'hui privées. Il s'inquiète donc de la baisse du nombre de postes d'internes ouverts en gynécologie médicale depuis 2023, alors même que la situation démographique de cette spécialité continue de se détériorer. Il lui demande quelles mesures concrètes elle entend prendre afin d'augmenter, dès la rentrée universitaire 2026, le nombre de postes d'internes attribués à la gynécologie médicale et de garantir à toutes les femmes un accès effectif à un suivi gynécologique spécialisé, notamment dans les territoires sous-dotés comme le Val-d'Oise. Il souhaite également savoir si Mme la ministre entend recevoir rapidement le Comité de défense de la gynécologie médicale, afin d'entendre ses alertes et d'engager une réponse adaptée à l'urgence de la situation.

Données clés

Auteur : [M. Carlos Martens Bilongo](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16717

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6208